

2^{ème} Atelier Régional pour la promotion du rôle des femmes

« Application des lois relatives aux droits des femmes : partage de bonnes pratiques »

Alger, Algérie, 13 décembre 2018

Organisé en partenariat avec le :



Ministère des Affaires Etrangères
ALGERIE

Avec l'appui de :



GOVERNO DE
PORTUGAL

Note conceptuelle

CONTEXTE

En ligne avec la [Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes](#), et les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, notamment les objectifs 5 « égalité des sexes » et 16 « paix et justice », et dans le cadre de sa mission, le Centre Nord-Sud du Conseil de l'Europe promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes. Initié en 2011, le projet « Processus Nord-Sud pour le Renforcement du Rôle des Femmes » soutient le rôle des organisations de femmes de la société civile et encourage la coopération régionale et l'action coordonnée en Europe et au sud de la Méditerranée.

A l'origine du projet, les [conclusions](#) du premier Atelier : « Renforcement des capacités des organisations de femmes » organisé à Amman, le 25 octobre 2017, soulignent le rôle essentiel que jouent les organisations de femmes dans la protection et promotion des droits des femmes. L'approche participative et l'appui au rôle des organisations de femmes se sont traduits par la création et le suivi d'un pôle d'experts sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la Méditerranée méridionale. Dans l'articulation de la coopération régionale et des partenariats multisectoriels, la participation des organisations de la société civile est décisive. Par conséquent, le projet prévoit également de mobiliser des acteurs clés du *quadrilogue* (représentants des gouvernements, parlements, autorités locales et régionales et la société civile) de la région euro-méditerranéenne ainsi que les organisations internationales, lors d'Ateliers régionaux autour des questions fondamentales à la réalisation des droits des femmes.

Au cours des trois dernières années, des progrès significatifs en faveur des droits des femmes ont été réalisés dans plusieurs pays du sud de la Méditerranée, démontrant une détermination générale renforcée de promouvoir l'égalité et de mettre fin aux violences à l'égard des femmes. Qu'il s'agisse d'amendement de lois, de réforme pénale, de stratégie nationale ou de nouvelle loi globale, les organisations de femmes, à travers des actions de plaidoyers, ont significativement contribué à ces progrès. Cette évolution positive au niveau législatif pose désormais la question de la mise en œuvre concrète et efficiente de ces réformes. A cet égard, et tel que recommandé lors de l'Atelier d'Amman, les organisations de femmes de la société civile, de par leur expertise, expérience et réseaux, sont un partenaire incontournable des autorités gouvernementales et locales dans la mise en œuvre des lois et des réformes sur le terrain. Ainsi par l'organisation de l'Atelier d'Alger autour du thème de l'application des lois relatives aux droits des femmes, le Centre Nord-Sud entend offrir un espace de discussion et de coopération afin, d'une part, d'aborder les objectifs à atteindre, les paris à relever et d'autre part, d'identifier les obstacles qui empêchent la concrétisation sur le terrain des progrès législatifs.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

Dans le cadre de sa mission de renforcer le rôle de la société civile, et en particulier, des femmes, dans la région du Sud de la Méditerranée, le Centre Nord-Sud organise son deuxième Atelier pour la promotion du rôle des femmes à Alger (Algérie) le 13 décembre 2018 en partenariat avec le Ministère des Affaires Etrangères de la République Algérienne Démocratique et Populaire, sous le thème de « L'application des lois relatives aux droits des femmes : échange de bonnes pratiques ».

Les Ateliers du Centre Nord-Sud, rendez-vous régionaux des acteurs clés de l'égalité entre les femmes et les hommes de la région euro-méditerranéenne, visent à encourager à la coopération et au dialogue, tout en contribuant au renforcement des capacités des institutions et des organisations à travers les échanges entre pairs et le réseautage.

Pendant une journée, des représentants du *quadrilogue* du sud de la Méditerranée, de l'Afrique sub-saharienne et des Etats membres du Conseil de l'Europe, ainsi que des représentants des organisations internationales, partageront leurs bonnes pratiques et des initiatives prometteuses

pour l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences à l'égard des femmes. Ces dernières seront intégrées aux conclusions opérationnelles de l'Atelier sous forme de recueil de bonnes pratiques visant à promouvoir la coopération régionale et encourager aux partenariats multisectoriels.

Résultats attendus

- L'Atelier offre un espace de rencontre privilégié aux développements de partenariats entre les acteurs clés de l'égalité dans la région euro-méditerranéenne ;
- Des bonnes pratiques sur l'application des lois et de mise en œuvre de stratégies et/ou projets relatifs aux droits des femmes dans la région sont présentées ;
- Les rôles des parties prenantes sont définis et des axes d'actions concrètes sont proposés au sein de conclusions opérationnelles ;
- Les recommandations de la société civile, en particulier des organisations de femmes et de jeunesse, sont promues, prises en considération et intégrées aux conclusions opérationnelles finales.

Objectifs ciblés

- Le rôle consultatif des organisations de femmes de la société civile est renforcé dans la région;
- Le dialogue structuré entre les différents membres du *quadrilogue* est standardisé et intégré aux processus de consolidation démocratique ;
- Développement des partenariats entre les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain, pour une plus grande synergie et une action efficace ;
- Renforcement de la coopération régionale des pairs, en particulier au sein des réseaux d'organisations de la société civile pour une plus grande complémentarité ;
- Les références aux normes et outils du Conseil de l'Europe sont jugées utiles et pertinentes.

Groupes cibles

- Experts de la société civile et représentants d'organisations de femmes et de jeunesse ;
- Représentants du quadrilogue des Etats membres du Conseil de l'Europe et des pays de la Méditerranée méridionale ;
- Représentants des organisations et institutions régionales et internationales.